

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2010-2011



Différentes vues de la Médiathèque Pierre Moinot de Niort (I.V.)

Traitement matériel et intellectuel du fonds Pierre Corneille Saint-Marc en préalable à un projet de numérisation

Isabelle VRIGNAUD

Stage effectué du 4 avril au 2 juillet 2011
à la Médiathèque Pierre Moinot de Niort

Maître de stage

Erick SURGET

Conservateur en chef à la Médiathèque Pierre Moinot de Niort



**Université
de Limoges**

FACULTÉ
DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES

Remerciements

Je remercie l'ensemble du personnel de la Médiathèque centrale d'agglomération Pierre Moinot de Niort pour son accueil, ses conseils et sa confiance.

Je remercie particulièrement M. Erick SURGET, Conservateur en chef – Directeur des Services des bibliothèques et de la lecture publique pour m'avoir donné l'opportunité de faire mon stage dans son établissement et pour m'avoir accompagnée dans mon projet.

Je tiens également à adresser mes remerciements à Mme Jeannine MOTTIER, Bibliothécaire attachée à la Médiathèque Régionale pour le temps qu'elle m'a consacré, les conseils qu'elle m'a prodigués et les longues discussions sur le métier que nous avons eu.

Mes remerciements vont également à M. Joseph SCHMAUCH, Directeur des Archives départementales de la Haute-Vienne pour m'avoir apporté ses conseils avant même le début du stage.

Table des matières

Introduction	1
I-Présentation de la Médiathèque de Niort.....	2
I.1-Bref historique de la Médiathèque	2
I.1.1-La Médiathèque	2
I.1.2-La Médiathèque régionale.....	4
I.2-Les différents fonds théâtre.....	5
I.2.1-Les « Amis du Théâtre de Niort ».....	5
I.2.2-Le fonds Michel Philippe.....	6
a-Les Compagnons d'Arlequin.....	6
b-ANALIV.....	6
I.2.3-Le fonds Pierre Corneille.....	6
II-Le traitement de l'information.....	8
II.1-Le fonds Corneille.....	8
II.1.1-La méthode de travail.....	8
a-Prise de connaissance du fonds.....	8
b-La typologie du fonds Corneille.....	10
c-Identification et classification des documents : rédaction d'un « cahier d'inventaire ».....	10
d-Les difficultés rencontrées.....	16
II.1.2-Préparation à la numérisation	17
a-Sélection des documents à numériser	17
b-La numérisation.....	18
II.2-L'ANALIV.....	18
a-Découverte du fonds.....	18
b-Traitement du fonds.....	19
Conclusion.....	21
Références bibliographiques	22
Annexes.....	23

Table des illustrations

Figure 1: L'Oratoire et l'église en 1796. Photo de Max Ménard issue du Bulletin de la Société historique des Deux-Sèvres de 1924 (A13-T4), p. 341.....	2
Figure 2: Le Donjon de Niort actuellement. (I.V.).....	3
Figure 3: Les différentes bibliothèques de la CAN. - Photo issue du Catalogue en ligne.	4
Figure 4: Exemple de types de documents du fonds Corneille : croquis, cahiers, presse, manuscrits(I.V.)	10
Figure 5: Estampillage (I.V.).....	11
Figure 6: Construction initiale d'une cote.....	11
Figure 7: Aperçu de ma première trame de travail sur le fonds Corneille (I.V.).....	12
Figure 8: Aperçu de la première version d'inventaire du fonds Corneille (I.V.).....	13
Figure 9: Construction d'une cote.....	14
Figure 10: Page de couverture de l'inventaire du fonds Corneille Saint-Marc.....	15
Figure 11: Exemple de description d'une grande affiche et sa cote.....	17
Figure 12: Fonds de l'ANALIV à la Médiathèque (I.V.).....	19

Introduction

De plus en plus de bibliothèques, souvent devenues médiathèques au cours des 30 dernières années, possèdent un fonds régional. Par ailleurs, les actions de valorisation du patrimoine se sont également multipliées, principalement ces 20 dernières années par le biais de l'Internet et de la numérisation.

Comme beaucoup de bibliothèques, les magasins de la Médiathèque Pierre Moinot de Niort abritent des rayonnages de documents pas ou peu traités et ne figurant sur aucun catalogue ou inventaire. Ces fonds souvent issus d'archives privées d'artistes ou personnalités locales contribuent à la richesse des collections mais faute de traitement, ils ne peuvent pas, pour la plupart, être mis à la disposition du public. C'est à un contexte similaire qu'appartient le fonds Pierre Corneille Saint-Marc que j'ai eu à traiter dans l'optique de la numérisation de certains éléments constitutifs du fonds.

Précurseur dans le signalement de ses collections, la Médiathèque de Niort a fait partie des premières médiathèques à participer à la rétroconversion de ses fonds et ce dès 1993-1994 lors de la deuxième campagne lancée par la BnF. Pour une bibliothèque, le signalement de ses collections est le premier moyen de les communiquer et de les valoriser. La Médiathèque Pierre Moinot de Niort, forte de ses 240 ans d'histoire, s'inscrit donc parfaitement dans cette mouvance.

Le signalement consiste à rendre visible les documents en les faisant, idéalement, figurer dans son catalogue, ou à minima en en dressant un inventaire précis de manière à informer l'utilisateur de l'existence de tel ou tel document. C'est ici que ma mission a vu le jour concernant un fonds particulier, celui de Pierre Urbain Corneille Saint-Marc. Mon rôle a donc été double : m'appuyer sur le travail préalablement effectué sur ce fonds et en réaliser un inventaire le plus exhaustif possible afin de pouvoir le signaler aux usagers dans un premier temps et d'envisager la numérisation des documents les plus importants ou les plus significatifs dans un second temps ; par ailleurs, j'ai également eu pour mission de veiller à un premier versement du fonds de l'ANALIV (Archives Nationales de l'Association du Livre Vivant) à la Médiathèque, fonds dont le thème est également lié au théâtre populaire.

Ma réflexion s'est donc articulée selon deux grands axes. Tout d'abord une présentation de la Médiathèque de Niort et de sa Médiathèque régionale ainsi que les fonds théâtre qu'elles possèdent. Puis dans un second temps j'ai développé l'aspect plus technique de ma mission, à savoir l'exploitation et le traitement de l'information de ces fonds afin de préparer une future numérisation.

I- Présentation de la Médiathèque de Niort

I.1- Bref historique de la Médiathèque

I.1.1-La Médiathèque

La bibliothèque publique de la ville de Niort fut fondée en 1771 sous l'impulsion de Jean de Dieu René Bion, archiprêtre de Niort, lequel céda 1305 volumes à la ville. Mais cette marche vers la culture par le biais des livres et de la lecture avait déjà été amorcée dès le 23 mai 1771, lorsque le maire Rouget de Gourcez avait vanté devant les notables de la ville toute l'importance d'une bibliothèque publique en ces termes :

La jeunesse y trouverait à s'instruire et à se former le goût ; ceux qui se sont livrés à l'étude, à cultiver et à étendre leurs connaissances qui profiteraient également à ceux qui ne peuvent ou ne sont pas en état de s'en procurer.¹

Au fil des ans, grâce aux confiscations révolutionnaires (bibliothèques des Oratoriens, des Charitains et des Capucins de Niort ainsi que de plusieurs abbayes du département des Deux-Sèvres et de la Vendée), mais aussi aux nombreux achats, dons ou legs qui se sont succédés, le fonds de la bibliothèque s'est peu à peu enrichi, nécessitant au fil du temps des déménagements successifs ; ceux relatés jusqu'en 1925 ont fait l'objet d'une communication dans le bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres de 1924 (A13-T4)². Elle passa ainsi de l'actuel Musée du Pilon (ancien siège de l'hôtel de ville) à l'église de l'Oratoire en 1796 puis à un hôtel particulier (Hôtel Laurence) en 1925 et enfin au Moulin du Roc en 1987.



Figure 1: L'Oratoire et l'église en 1796. Photo de Max Ménard issue du Bulletin de la Société historique des Deux-Sèvres de 1924 (A13-T4), p. 341

1 Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres / Société historique et scientifique (Deux-Sèvres) . - 1924 (A13-T8) . - p. 336 . - En ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61062675/f52.image>

2 Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres / Société historique et scientifique (Deux-Sèvres) . - 1924 (A13-T8) . - p. 335-354 . - En ligne :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61062675/f51.image>

En 1906, le Donjon lui même servit, sur demande de l' inspecteur général des Bibliothèques, Pol Neveux et sur application du Maire, à entreposer 1200 volumes pour permettre à la salle de lecture de la Bibliothèque d'être plus fonctionnelle et moins encombrée.



Figure 2: Le Donjon de Niort actuellement. (I.V.)

Le déménagement au Moulin du Roc en 1987 a été suivi en 2000 par le transfert de l'établissement à la compétence de la Communauté d'agglomération de Niort (29 communes). L'intercommunalité a apporté des changements dans le signalement des collections, afin de permettre aux usagers de la CAN de savoir où et comment retrouver les documents dans les différentes médiathèques du réseau communautaire. En effet, la CAN, s'appuyant sur la loi Chevènement de 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a voté à l'unanimité en 2004 la compétence des bibliothèques et de la lecture publique sur le territoire avec notamment : une mutualisation des moyens, un élargissement de l'offre documentaire pour toucher un public plus large ou encore des animations en commun avec un thème central dans lequel chaque structure peut s'identifier, comme cette année de février à avril « les bêtes et nous » thème traitant des relations entre les humains et les animaux. Ces différentes animations sont mises en valeur dans un catalogue en ligne où chaque établissement trouve sa place.

La Médiathèque centrale d'agglomération de Niort a donc son siège installé dans le centre culturel du Moulin du Roc où elle propose de nombreux services répartis en différents départements : la Médiathèque Générale Adultes (MGA), la Médiathèque d'Enfance et de Jeunesse (MEJ), la Médiathèque musicale, le secteur vidéo, le service animation, services auxquels s'ajoute depuis mars 1988 la Médiathèque régionale.

À ceci s'ajoute un réseau de six bibliothèques de quartier complété par un bibliobus urbain permettant le prêt direct grâce à son équipement embarqué. Depuis 2000, la Médiathèque centrale de Niort est donc également la tête de pont des bibliothèques de la CAN.

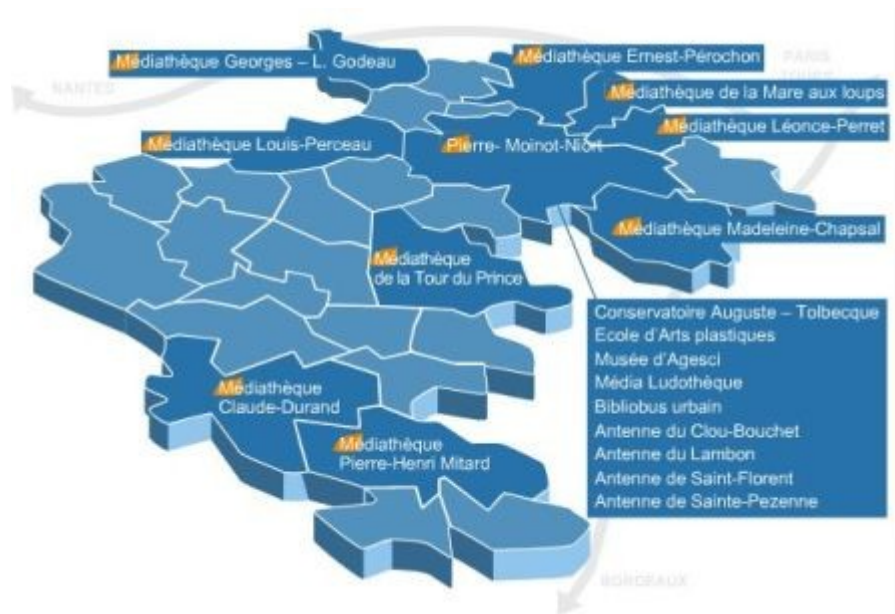


Figure 3: Les différentes bibliothèques de la CAN. - Photo issue du [Cantalogue](#) en ligne.

1.1.2-La Médiathèque régionale

Les prémices d'un fonds régional virent le jour en 1847 lorsqu'un érudit poitevin, Armand Désiré de la Fontenelle de Vaudoré (1784-1847), légua 60 cartons de manuscrits sur l'histoire du bas et moyen Poitou. Ce fonds aura été depuis constamment enrichi jusqu'à devenir assez considérable.

Ici encore les années et les différents professionnels qui se sont succédés à la tête de la bibliothèque publique de Niort ont contribué au développement et à la conservation de ces fonds spécifiques.

Ainsi, actuellement « la Régionale » dont les missions sont la conservation et la mise à disposition pour les chercheurs de fonds poitevin et saintongeais des XIX^e et XX^e siècles (les documents plus anciens étant traités par le Service du fonds ancien proprement dit) permet également le prêt et la consultation de fonds spécifiques tels que l'histoire et la civilisation du Poitou-Charentes d'hier et d'aujourd'hui. Par ailleurs elle conserve également le fonds ethnographique confié par L'Union Poitou-Charentes pour la Culture populaire (UPCP) ; en effet grâce à une convention de dépôt et de collaboration signée en 1985 entre la ville de Niort et l'UPCP, plusieurs milliers de documents sonores, issus d'enquêtes de collectage ethnologiques, dont la plupart sont inédits ont été mis à la disposition des chercheurs.

La Médiathèque régionale est également détentrice des fonds des personnalités locales légués par elles-mêmes ou leurs descendants, ainsi a-t-on vu l'accroissement du fonds avec notamment la constitution d'un fonds Henri Clouzot (de 1924 à 1936), dans lequel se trouvent des ouvrages sur l'histoire régionale, et de nombreuses études d'art décoratif et d'ameublement que l'ancien conservateur du Musée Galliera avait publiées ; mais aussi avec le legs du Docteur Merle en 1972 (historien local président de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres) dont une large part des 1500 volumes légués concerne le fonds régional. Depuis, la Médiathèque s'est enrichi de plusieurs fonds d'archives littéraires : Jacques Renaud, Pierre Autize, Georges-L. Godeau, Gaston Chérau...

Le fonds Pierre Corneille Saint-Marc est un ensemble composite de documents réunis par l'auteur lui-même dont l'essentiel concerne le Théâtre Populaire Poitevin (TPP), une institution originale de Théâtre de plein air dont il fut le fondateur en Poitou. La richesse des ressources du fonds Pierre Corneille permet de retrouver les événements marquants de cette singulière aventure théâtrale offrant ainsi une trace précieuse d'un moment important de l'histoire culturelle régionale à la Médiathèque de Niort. Cette collection entrée par don en 1989 - 1990 s'inscrit dans le prolongement des fonds existants à la Médiathèque, notamment ceux de la famille Clouzot³, fonds des Amis du Théâtre de Niort ou encore le fonds Gaston Chérau.⁴ D'autres documents, concernant Pierre Corneille Saint-Marc et son théâtre en plein air sont également conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal.

I.2- Les différents fonds théâtre

À ce jour, la Médiathèque de Niort dispose de différents fonds concernant le théâtre et notamment le théâtre en Poitou-Charentes.

I.2.1-Les « Amis du Théâtre de Niort »

Créée avant guerre et active jusque dans les années 60, cette troupe de théâtre n'avait pas vocation à être populaire mais était plutôt une troupe de théâtre amateur de qualité ce qui lui a d'ailleurs permis d'être plusieurs fois récompensée par des premiers prix aux concours nationaux des théâtres amateurs.. Jean Nazet en est devenu, après la Libération, le principal animateur et le metteur en scène des spectacles.

3 Le célèbre cinéaste Henri-Georges Clouzot (1907-1977) en fait partie.

4 Gaston Chérau (1872-1937). Né à Niort, journaliste et romancier post-naturaliste, élu à l'Académie Goncourt en 1926.

I.2.2-Le fonds Michel Philippe

a- Les Compagnons d'Arlequin

Fondée en 1946 à Niort, la troupe de comédiens « Dell' Arte », « les compagnons d'Arlequin » était au service de l'éducation populaire. Jouant un répertoire adapté au goût du public rural qu'il rencontrait, Michel Philippe et sa troupe firent aussi connaître de grands classiques tels Molière ou Racine et également des œuvres plus contemporaines telles celles de Anouilh. Cette troupe remporta plusieurs prix dans les concours nationaux jusque dans les années 50.

b- ANALIV

Son travail avec la troupe « les compagnons d'Arlequin » permit à Michel Philippe d'être remarqué puis sollicité par Jean Nazet, devenu inspecteur de l'Éducation nationale en 1946 et créateur du « Livre vivant » en 1947. Le « Livre vivant » est une méthode spécifique d'éducation populaire et d'animation mettant différemment en valeur les œuvres classiques.

Ainsi que nous le rappelle Maguy Villechange dans sa thèse⁵

C'est Jean Nazet, professeur de philosophie à Niort qui en fut l'instigateur, réunissant quelques personnes, à la veillée autour d'un livre. Puis Michel Philippe a organisé, très régulièrement des stages sur ce principe tant en Poitou qu'en Bretagne (....)

De cette aventure est née une Association pour le Livre vivant (ANALIV), en décembre 1980 dont les archives avaient suivi à Rochefort leur dernier président Michel Philippe. Niortais d'origine, comme son institution, Michel Philippe a obtenu de son Conseil d'administration la dévolution officielle de la majeure partie de ces archives au profit de la Médiathèque Pierre Moinot de Niort avec l'accord de son Conservateur, M. Surget.

I.2.3-Le fonds Pierre Corneille

À ce jour, il s'agit du fonds de théâtre le plus important de la Médiathèque mais il sera à terme supplanté par le fonds de l'ANALIV lorsque celui ci sera totalement entré dans les collections.

Le docteur Pierre Urbain Corneille Saint-Marc, dit Pierre Corneille ou Pierre Corneille Saint-Marc né en 1862 à Coulonges-sur-l'Autize en Deux-Sèvres fut donc le créateur du Théâtre Populaire Poitevin (TPP). Il a consacré la quasi totalité de sa vie à ce projet et a contribué à l'animation de la vie culturelle régionale et surtout locale en faisant jouer ses propres œuvres par une partie de la population du lieu.

⁵ Études esthétiques théâtrales et cinématographiques : Thèse de Doctorat de 3ème cycle / Maguy Gallet épouse Villechange .- p. 194.

Ce sont ces documents là qui représentent une grande part du fonds, lequel est cependant complété par les archives littéraires et administratives du TPP ainsi que les archives familiales de Pierre Corneille lui-même, déposées en 1990 par les derniers représentants de la famille Giraudias descendants de notables mothais⁶. Cette famille tint un rôle important aux côtés de Corneille dans le développement du théâtre de plein air de la Mothe-Saint-Héray qui fut avec celui de Maurice Pottecher à Nancy et Antoine Le Braz et René Le Goffic à Plougastel l'un des trois premiers de France à avoir vu le jour entre 1895 et 1899.

C'est ainsi que durant 4 décennies (1897-1937), de nombreux amateurs ainsi que des professionnels se succédèrent pour interpréter le large répertoire du médecin : pièces à caractère historique ou social, pièces dramatiques ; c'est donc le témoignage de ce théâtre que j'ai eu pour mission de traiter.

6 Les mothais sont les habitants de la Mothe-Saint-Héray, commune des Deux-Sèvres.

II- Le traitement de l'information

II.1- Le fonds Corneille

II.1.1-La méthode de travail

a- Prise de connaissance du fonds

Comme énoncé ci-avant, le fonds Pierre Corneille est totalement hétérogène : manuscrits, correspondance, photographies, affiches, cahiers de rôles, articles de presse, plaques photographiques, factures ...

Pré-inventorié en 1997 par M. Gérard Guichard.⁷ ce fonds a donné lieu à une exposition sur le thème du TPP organisée dans le cadre du mois du patrimoine écrit qui se déroulait du 20 septembre au 20 octobre 1997 et dont le thème était « fêtes, spectacles et divertissements » ; un catalogue d'exposition, l'un des six pris financièrement en charge par le Ministère de la Culture, a été imprimé aux frais de l'État. À cette occasion, le Théâtre en plein air de la Mothe-Saint-Héray et l'influence du Docteur Pierre Corneille Saint-Marc sur ce dernier furent donc mis en valeur.

Mon rôle, dans le cadre de mon stage fut donc de reprendre ce fonds de manière rationnelle et organisée afin d'entreprendre un travail préparatoire à une numérisation ultérieure et être ainsi en adéquation totale avec l'article 26 de la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil Supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1981 et qui précise :

La région favorise la constitution, le développement, la conservation, l'accessibilité et la mise en valeur des fonds documentaires ou patrimoniaux d'intérêt général.

La grande majorité du fonds étant composé de pièces de théâtre et de photographies, la première partie de mon travail a été de me familiariser avec le fonds et l'univers de Pierre Corneille Saint-Marc à travers diverses lectures préalables. En effet il m'est très vite apparu que je ne pourrais pas organiser de manière cohérente le fonds sans le comprendre dans sa globalité et sans comprendre le personnage même de Corneille ; en effet ce dernier avait une haute estime de lui-même et de son travail et était pourvu d'un sens inné de la communication. Ainsi avait-il mis en place une méthode extrêmement complète et précise de communication pour faire connaître son travail, il avait d'ailleurs très clairement établi une procédure qu'il a appliqué pratiquement tout au long de sa carrière et que l'on trouve décrite notamment dans le catalogue d'exposition de la Médiathèque de Niort consacré au TPP en 1987⁸ :

⁷ Gérard Guichard : Docteur d'État ès lettres et sciences humaines, Maître de conférences à l'Université d'Angers.

⁸ Le théâtre populaire poitevin 1897-1937 : 5 septembre-14 novembre 1997 / Bibliothèque de Niort dans le cadre du mois du patrimoine écrit . - p 19-21

1. Faire imprimer la pièce, au moins en brochure, avant la représentation.
2. Réaliser une affichette luxueuse : les caractères sont généralement dorés sur fond velours, rouge ou vert, agrémentés de filets d'or.
3. Réaliser une grande affiche pour toutes les villes de la région, et parfois pour les colonnes Morris à Paris !
4. Adresser un résumé de la pièce et une annonce de la représentation à tous les journaux parisiens, parfois à des journaux étrangers et à un grand nombre de journaux régionaux. Par là s'explique sans doute la présence d'acteurs professionnels dans le spectacle : ils servaient de tête d'affiche.
5. Adresser une invitation personnelle à quelques grands noms de la presse parisienne et régionale.
6. Réserver un accueil individualisé à ces personnalités (horaires de trains indiqués, vivre et couvert assurés, places réservées aux spectacles, remerciements publics sur l'avant-scène, etc.).
7. Adresser un compte rendu du spectacle plus ou moins détaillé aux mêmes journaux, avant même que la représentation ait eu lieu, de manière à obtenir un compte rendu dans la presse dès le lendemain de ladite représentation.
8. Tenir à la disposition des journaux périodiques des plaques photographiques présentant, soit le décor de la pièce, soit un acteur ou un groupe d'acteurs sur scène.
9. Faire publier des comptes rendus détaillés dans quelques journaux ou revues de la région Poitou, Anjou, Aunis-Saintonge. Ces textes sont rédigés par des amis fidèles et respectueux : Françoise Bénassis, Henri Huot, Mme Mac Ramey (Mme du Guestiers), Jacques Nanteuil (Gaston Giraudias), Henri Martineau, etc. d'après des documents que leur a fournis Pierre Corneille.
10. En cas de critique légèrement défavorable ou quelque peu sourcilleuse, envoyer une lettre publique en droit de réponse. Y apporter précisions ou rectificatifs. Ne jamais s'y montrer agressif et surtout ne pas remettre en cause la liberté d'appréciation du critique.
11. Participer au débat général français, et parfois international, sur l'intérêt d'un théâtre dont la qualification varie selon les circonstances :
 - « de plein air », « de la nature » ou « de verdure » dans un premier temps,
 - « décentralisé », « régionaliste » ou « de province » dans un second temps,
 - « du peuple », « populaire » dans un troisième temps,
 - « moralisateur » si l'interlocuteur, de conviction monarchiste, est sensible à cet aspect des choses.
12. S'efforcer de faire reconnaître le TPP auprès des hommes de spectacle, auprès de certains responsables de l'opinion et auprès des hommes politiques, surtout auprès de ceux qui attribuent les subventions.
13. Regrouper dans de grands registres tous les articles parus dans l'ensemble de la presse sur le TPP et son directeur. S'abonner pour cela à un organisme comme l'Argus de la Presse. (...)
14. Aider et encourager le théâtre amateur.

Cette rigueur et cette envie de reconnaissance ont contribué à une abondance de documents.



Figure 4: Exemple de types de documents du fonds Corneille : croquis, cahiers, presse, manuscrits(I.V.)

b- La typologie du fonds Corneille

Comme précisé ci-avant, le fonds Corneille fait partie de ce que l'on appelle un fonds composite dans le sens où il est constitué d'un ensemble de différents types de documents. Cependant ces derniers possèdent tous un point commun car il concerne tous un même sujet, dans le cas présent : Pierre Corneille Saint-Marc et / ou le Théâtre Populaire Poitevin (TPP).

Afin de rendre compte de l'hétérogénéité du fonds, le moyen le plus simple qui m'est apparu a été de lister les documents par type tout en conservant la cohérence du fonds. Ce travail, en dépit de celui préalablement effectué par Gérard Guichard, a nécessité rigueur et méthode tout au long du processus d'identification et de classement des documents. Malgré cela, il a quand même parfois été nécessaire de reprendre tout ou partie du travail déjà effectué afin d'y apporter des modifications. En effet dans un premier temps je me suis appuyée sur l'existant et le classement pré-établi mais au fil du temps celui-ci a montré ses limites, c'est pourquoi avec l'aval du Conservateur j'ai été amenée à modifier certains aspects de ce classement pour une meilleure cohérence du fonds et en faciliter une éventuelle diffusion.

c- Identification et classification des documents : rédaction d'un « cahier d'inventaire »

La classification consistant à organiser un fonds documentaire en grands domaines eux-mêmes divisés en sous classements, il a été nécessaire de prendre connaissance de l'intégralité du fonds afin de parvenir à un classement satisfaisant. Ainsi j'ai commencé par ouvrir chaque boîte à archives une à une en me concentrant prioritairement et comme vu avec M. Surget, sur les pièces de théâtre, ce qui représentait 39 boîtes à archives. Cela m'a permis de mesurer l'étendue des types de documents se trouvant à l'intérieur de chacune d'elle. J'ai ainsi décidé de réaliser une première étape d'identification de ces derniers tout en isolant les documents qui ne me semblaient pas être à leur place, certains ayant été déclassés lors de l'exposition.

Durant cette étape, chaque document a été estampillé, mesuré, décrit précisément et une première cote a été apposée sur chaque document. Concernant l'estampillage, je devais à l'origine estampiller à froid afin de marquer le moins possible les documents, cependant l'appareil s'étant révélé défectueux, j'ai effectué un estampillage à encre sur l'ensemble des documents.



Figure 5: Estampillage (I.V.)

Parallèlement à l'estampillage, j'ai saisi les diverses informations recueillies dans un tableur, en créant un onglet pièce par pièce afin de pouvoir aisément rajouter un document à n'importe quelle étape du processus. Les pièces étaient alors classées par ordre chronologique de création et le numéro qui leur était attribué s'y accordait.

Ce premier classement donnait notamment des renseignements concernant :

- l' auteur du document,
- le titre de l'œuvre ou du document,
- un complément de titre, des mentions d'édition lorsqu'elles étaient disponibles :
 - éditeur / imprimeur,
 - lieu d'édition ou d'impression,
 - date
- les dimensions du document,
- des zones de notes
- le numéro de la boîte précédé de TPP pour préciser le fonds auquel appartenaient les documents, à savoir le Théâtre Populaire Poitevin.

À ce moment du travail, la cote attribuée au document était construite sous la forme TPP / Ms / 9 par exemple.

TPP /	Ms	9
Indique le fonds Théâtre Populaire Poitevin	type de document : manuscrit dans le cas présent	Numéro de la pièce : dans le cas présent « Cendrillon »

Figure 6: Construction initiale d'une cote

Auteur	Titre de l'œuvre	complément de titre	Lieu édition	éditeur	Date	Nombre de pages	L en cm	H en cm	++++	Notes	TPP / P3
	2 programmes d'une représentation à la Mothe-Saint-Héray : Les 13 et 14 septembre 1925	Aïschka, théâtre populaire poitevin	La Mothe-Saint-Héray	Imprimeur Lioraire Guillet	1925	5 pages	14,2	22,7			TPP / U / P3
	1 programme d'une représentation à Vannes	Aïcha : opéra comique en 3 actes. Paroles du docteur Corneille, musique de Ch. Picard. Mis à la scène par les comédiens et les musiciens de la Grange aux Liées	Lorient-Vannes	Al Catherine	1925	5 pages	13,5	21		FAUTE d'orthographe sur la couverture, manque le « s »	TPP / U / P3
	1 photographie représentant tous les acteurs d'Aïschka avec les 2 auteurs				1922		29,5	22,8		Le cadre porte au dos le tampon de l'horlogerie bijouterie Ch. Leclerc La Mothe-Saint-Héray. Photographie optique	TPP / X / P3
	1 cahier manuscrit	Aïschka : opéra comique en trois actes. Livret de Pierre Corneille, musique de Ch. Picard.				49 p	13,6	21,1			TPP / Ms / P3
	1 carnet de rôle	Rôle d'Aïschka				55 p	17,1	22,2	Manuscrit		TPP / R / P3
	1 carnet de rôle	Le Duellino du marquis				11 p	17,5	22,3	Manuscrit	Dans l'acte I	TPP / R / P3
	1 carnet de rôle	Rôle du Marquis de Cliers			1922	33 p	17,7	22	Manuscrit		TPP / R / P3
	Partition chantée	Acte I « Chanson du vieil VIEUX mal »				1 page	20,9	27,1	Tapuscrit	Acte 1	TPP / R / P3

Figure 7: Aperçu de ma première trame de travail sur le fonds Corneille (I.V.)

Une fois ce travail préparatoire réalisé et ma connaissance du fonds plus précise, j'ai pris l'initiative de réorganiser toutes ces informations sous la forme d'un « cahier d'inventaire » ou « catalogue », hiérarchisé cette fois ci par type de documents.

Cette mouture présentait ainsi les documents sous différentes catégories :

- œuvres imprimées,
- photographies,
- cahiers de rôle,
- programmes et invitations,
- les textes comprenant indifféremment les manuscrits, tapuscrits et copies,
- autres types de documents constitués des croquis, dessins, schémas, et affiches,
- la presse,
- travaux divers dans lesquels se trouvaient des textes de Corneille mais n'ayant pas été joués dans le cadre du TPP à l'instar des autres pièces,
- musique,
- les archives administratives en rapport avec les pièces,
- documents divers en lien avec Corneille ou le TPP.

J'ai ensuite pris le parti de sous classer pièce par pièce à l'intérieur de ces rubriques de manière à toujours pouvoir avoir une vue d'ensemble sur l'œuvre de Corneille.

LES TEXTES : manuscrits, tapuscrits, copies

1. Le Bonheur des autres : TPP / P6

1. Le Bonheur des Autres : Acte I, II, III .- Circa 1894 .- 63 pages .- 17 X 22 .- Manuscrit .- La page numérotée 2 porte le titre «les chaînes d'or» remplacé dès la page 4 par «Le bonheur des Autres»
2. Le Bonheur des Autres : mise en scène de Bordeaux, 2 exemplaires .- Circa 1894 .- 22 pages + 38 pages .- 21,5 X 27 .- Croquis .- Manuscrit
3. Articles annonçant le Bonheur des autres dans Le Journal signalé par Le Courrier de la Presse .- 30 décembre 1898 .- 1 page .- 10,4 X 13,2
4. Articles annonçant le Bonheur des autres dans le Moniteur des théâtres signalé par Argus de la presse .- 29 oct 1899 .- 1 page .- 8,8 X 14
5. Articles annonçant le Bonheur des autres dans Gironde signalé par Argus de la presse .- décembre 1899 .- 1 page .- 8,7 X 28,5

2. Le Réveil : TPP / Ms / P24 et TPP / P24

1. Le Réveil : comédie en 1 acte / Pierre Corneille .- 36 pages .- 23 X 36,5 .- 2 liasses + 2 feuilles volantes .- Manuscrit original portant l'estampille de Corneille sur les pages 1 et 25
2. Le Réveil .- 36 pages .- 23 X 36,5 .- Copie
3. Le Réveil .- 53 pages .- 22,5 X 28 .- La couverture porte l'estampille de Corneille et l'étiquette de l'entreprise de copie .- Copies dramatiques et littéraires, Méon Pilot 32 rue Saint Marc .- Copie

3. Par la clémence = Clovis : TPP / Ms / P19

1. 1 cahier vert intitulé «Par la clémence» de 1899 .- 1899 .- 77 pages .- 24,5 X 32,1 .- Manuscrit

LA PRESSE : annonces, communiqués, comptes-rendus ...

1. Erinna, prêtresse d'Hésus : TPP / P / 10

1. Prière d'insérer .- La Mothe-Saint-Héray : Imp Lib GUITTET .- 1898 .- 1 page .- 18,8 X 24,6 .- Compte rendu élogieux que les organisateurs envoyaient aux journaux dont aucun représentant ne s'étant déplacé
2. Article paru dans la Revue Encyclopédique intitulé «Le Théâtre en plein air : Erinna prêtresse d'Hésus» signé Acide Bonneau .- 18 oct 1898 .- Page 902 à 904 .- 24,5 X 32
3. Erinna : Annonce Savoie Thermale signalé par Argus de la presse .- 15 sept 1898 .- 1 page .- 8,8 X 18,2
4. Petit Gâtinais sur représentation à la Mothe signalé par Argus de la Presse .- 18 sept 1898 .- 1 page .- 8,8 X 26,5
5. Petit méridional signalé Argus de la presse .- 21 sept 1898 .- 1 page .- 8,6 X 22,9
6. Erinna : compte rendu de la représentation à Fontenay-le-Comte dans La Gazette anecdotique signé M.R. Signalé par Le Courrier de la Presse / article intitulé : «Un régal artistique à Fontenay-le-comte» .- Neuilly : imprimerie de Neuilly .- 15 aout 1899 .- 4 pages (pages 29 à 32 de la Gazette anecdotique) .- 13,9 X 18,8

2. Par la clémence = Clovis : TPP / P / P19

1. 2 exemplaires d'un même compte rendu de la représentation de «Par la clémence» en 1899 à la Mothe-Saint-Héray (10 septembre) sous la forme d'un communiqué .- 13 mars 1905 .- 1 page .- 13,9 X 21,3 .- Imprimé
2. Annonce de la représentation de «Par la clémence» à la Mothe-Saint-Héray sous forme d'un communiqué en 1899 .- 2 exemplaires .- La Mothe-Saint-Héray : Imprimeur libraire GUITTET .- 1899 .- 13,6 X 21,3
3. Compte rendu issu de la revue encyclopédique du 23 octobre 1899, article signé Acide Bonneau, intitulé Par la clémence rubrique Théâtre populaire poitevin .- 23

Figure 8: Aperçu de la première version d'inventaire du fonds Corneille (I.V.)

J'ai alors remis une version de ce travail à M. Surget qui a dès lors pu me guider et me réorienter sur certains modes de classement m'autorisant à réorganiser le fonds plus à ma convenance dans le respect des documents et de la logique du fonds bien évidemment.

Il a ainsi par exemple été décidé que le classement des pièces serait alphabétique et non plus chronologique comme cela avait été décidé au départ. En effet, les limites de ce classement nous sont pleinement apparues lorsque nous avons constaté que la plupart des pièces avaient été jouées de nombreuses fois. Il nous a alors semblé plus judicieux de respecter un classement alphabétique permettant de retrouver aisément chaque pièce sans avoir à en connaître les dates ou lieux de représentation pour effectuer une recherche. De plus nous avons décidé de rajouter aux pièces d'autres documents du fonds dont les press-book réalisés par Corneille, certaines conférences, des archives administratives et familiales ainsi que la correspondance littéraire de Corneille traitant ou non du TPP (plus de 500 lettres). Au final cela a donné 55 boîtes à traiter (cf [annexe 1](#))

En m'appuyant sur les remarques de M. Surget, et au regard de ce premier travail, j'ai pu affiner mon classement. La seconde version de l'inventaire dispose donc d'une classification plus précise même si la logique de travail est restée la même : classement par type de document puis sous-classement par pièce. Par ailleurs, un numéro d'inventaire issu du fonds régional a été attribué à la collection Pierre Corneille Saint-Marc : P 8553*. Chaque document du fonds Corneille appartient donc à ce numéro d'inventaire.

La classification consistant à organiser le fonds en domaine structuré, dans le cas de celui de Corneille par pièces, j'ai attribué à chaque type de document une nouvelle cote en lien direct avec la pièce à laquelle il se rapporte et non plus comme initialement au type de document. En effet c'est cette cote qui détermine l'ordre physique dans lequel les documents seront rangés en magasin. Ainsi après modification du système de cotation, on retrouve par exemple 1 photographie de la pièce *Par la clémence* avec la cote TPP / 27 / X et un manuscrit de la pièce *Aïscha* avec la cote TPP / 3 / Ms.

TPP /	9	/ P
Indique le fonds Théâtral Populaire Poitevin	Numéro de pièce : dans le cas présent « Cendrillon »	type de document : presse de presse

Figure 9: Construction d'une cote

Il restera à allouer à chaque document individuellement une numérotation exclusive ce que je n'ai pu faire ayant jusqu'à la fin retrouvé de nouveaux documents dispersés qu'il a fallu réinsérer dans les bonnes boîtes et par conséquent les intercaler dans le classement. Le plan de classement que j'ai utilisé se trouve en [annexe 2](#)

Ainsi le nouvel inventaire comprend-il 13 rubriques principales pour plus de précisions :

- œuvres imprimées,
- manuscrits,
- cahiers de rôle,
- photographies,
- matériel,
- presse,
- communication,
- musique,
- travaux divers,
- archives techniques
- archives administratives
- archives familiales
- objets

Chaque rubrique principale est elle même divisée en sous-rubriques pour une meilleure compréhension du fonds, comme la table des matières de l'inventaire (disponible en [annexe 3](#)) le montre.

Afin de rendre cet outil exploitable par le plus grand nombre, je me suis astreinte à une description aussi précise que possible, mes limites se trouvant principalement dans l'identification des personnes présentes sur les photographies. Je me suis aussi trouvée confrontée à des documents manuscrits pour lesquels j'ai eu des difficultés de lecture, par ailleurs il est également très difficile de faire la différence entre un document original rédigé de la main de Corneille et les nombreuses copies dont nous disposons. Quelle que soit la raison, en cas de doute j'ai veillé à ne pas mettre d'informations erronées et à informer du caractère imprécis des informations données soit par un point d'interrogation ?, soit par la mise entre crochets [...] ou pour les dates approximatives l'utilisation de circa ou encore une fourchette de date. Tout a été fait pour ne pas mentionner comme certitude des éléments non vérifiés et souvent non vérifiables.

Ce catalogue pourra servir au personnel de la bibliothèque qui pour la plupart ignore la teneur de ce fonds et ainsi l'aider dans ses renseignements aux usagers même si les demandes sur ce fonds particulier ne seront à priori pas fréquentes. Peut être le fait d'en numériser certains éléments et de le signaler (à défaut de le mettre en ligne) élargira-t-il le public concerné ou intéressé par ce type de fonds notamment les amateurs de théâtre et plus particulièrement de théâtre en plein et / ou populaire.

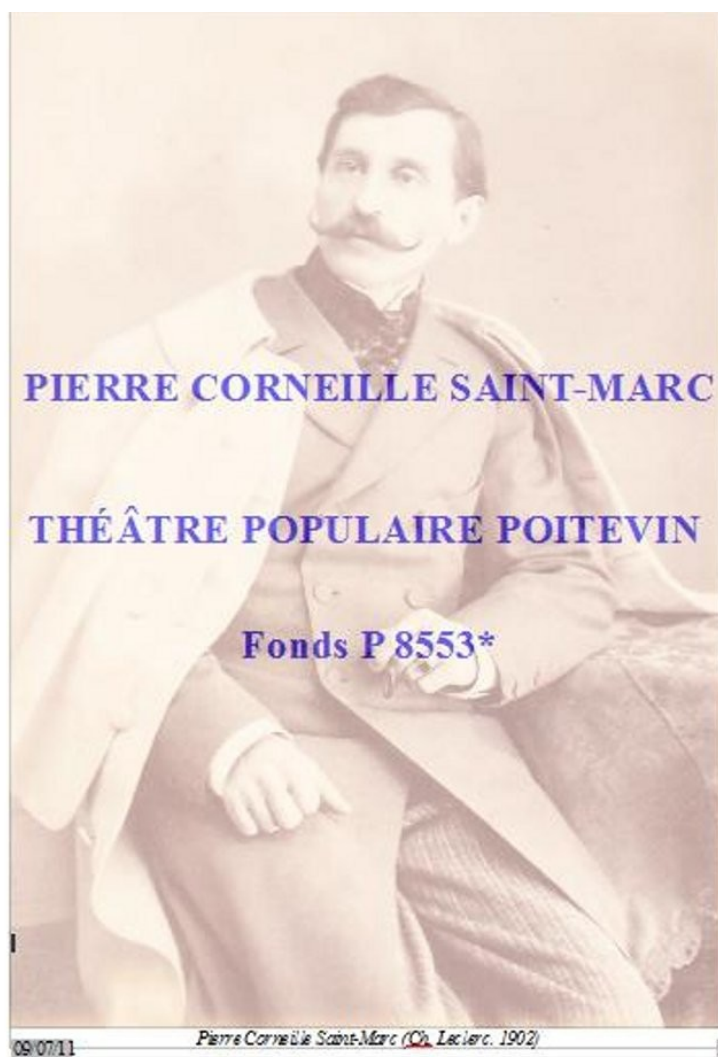


Figure 10: Page de couverture de l'inventaire du fonds Corneille Saint-Marc

d- Les difficultés rencontrées

Ce type de travail amène nécessairement à rencontrer des obstacles plus ou moins importants et surmontables. Tout au long de mon stage, j'ai pu compter sur le soutien sans faille de Mme Mottier qui a toujours su trouver les mots pour me garder dans l'énergie lorsque devant le nombre de documents à traiter et le temps qui filait je m'interrogeais sur ma capacité à terminer ma mission. Cette fuite en avant du temps fut ma principale difficulté et malheureusement je n'ai pu la maîtriser ; c'est ainsi qu'il me reste à traiter la correspondance. Elle le sera par mes soins ultérieurement de manière à mener à bien la mission qui m'a été confiée. Au terme du stage et par conséquent à la rédaction du présent rapport, le travail effectué représente près de 2000 documents traités et l'inventaire au 4 juillet se traduit par un document de 92 pages, hors correspondance donc et dont une version papier sera remise au Conservateur dès que la correspondance y aura été incluse.

Une autre complication a concerné les photographies. En effet pour qu'elles soient exploitables pour un usager, qu'elles soient numérisées ou non, il faut les décrire le plus précisément possible, hors dans le cas du fonds Corneille, il s'agit de pièces de théâtres et d'acteurs, de 1898 à 1930 environ, pour la plupart des amateurs locaux donc ne sont pas aisément identifiables. Par ailleurs les acteurs, les costumes et certains décors ont été utilisés dans plusieurs pièces rendant encore plus difficile l'identification.

Pour être le plus précise possible, je me suis appuyée sur la lecture de certaines pièces pour pouvoir à minima situer l'acte représenté, en me basant sur les indications de mise en scène. Je me suis également appuyée sur les programmes qui mentionnent souvent des noms d'acteurs, j'ai cependant été vigilante car une même pièce était jouée plusieurs fois et les acteurs n'étaient pas nécessairement les mêmes d'une représentation à l'autre. Une autre source d'identification que je n'ai pas eu le temps d'exploiter est l'utilisation des press-book dont certains articles contiennent des photographies de scènes ou d'acteurs. Si ces documents doivent être numérisés, il conviendra de croiser les informations et d'effectuer les rectifications nécessaires afin de bénéficier par la suite d'une information fiable, vérifiée et donc exploitable et divulguable au public.

Un autre point qui a parfois posé problème concerne les éléments du fonds qui physiquement, du fait de leur taille par exemple, ne sont pas classés dans la boîte à archives contenant la pièce et les documents s'y référant. J'ai donc du réfléchir au moment de la création de la cote à celle qui serait la mieux adaptée pour retrouver les documents. Ainsi, était-il plus judicieux de créer une cote spécifique pour les affiches grand format, comme pour les objets par exemple, mais dans ce cas n'était-ce pas les isoler ou valait-il mieux leur attribuer une cote en lien avec la pièce à laquelle il se rapporte comme tout autre document?

J'ai finalement opté pour la 1ère solution à savoir créer une cote spécifique pour chaque grande affiche. C'est pourquoi, dans le cas de cette affiche d'*Érinna*, la construction de la cote est donc bâtie sur le même modèle que les autres documents mais différenciée de la pièce. On a donc TPP pour Théâtre Populaire Poitevin / 58 pour le numéro de la boîte ou de l'objet / U pour renseigner le type de document à savoir la communication, qui passe par les grandes affiches. Il conviendra cependant de préciser dans ou sur la boîte d'*Érinna* l'existence de document hors format et leur localisation.

 Dimensions : 84,5 X 123,5	Affiche d'une représentation de <i>Érinna</i> Théâtre Gallo-Romain de Sanxay. Canton de Lusignan. (Vienne) Représentation du dimanche 28 juin 1931, 16h. 2ème grande manifestation d'art organisée par la « Société des amis de Sanxay », sous la présidence de M. Le Préfet de la Vienne et celles des notabilités civiles et militaires du département. <i>Érinna</i>, prêtresse d'Hésus. Tragédie en 3 actes du Docteur Pierre Corneille. Chœurs avec Louis Giraudias Avec le concours de Mlle Yvonne Desmoulin du Théâtre Sarah Bernhardt dans le rôle d'<i>Érinna</i> . - M. Jean Corty du Théâtre National de l'Odéon, dans le rôle de Alkegor Avec Mlle de Briart du Théâtre des Arts, dans le rôle d'Elem, prêtresse ; M. Gebet du Théâtre Populaire Poitevin, dans le rôle de César ; M. Jean Sabadie de l'Apollo, dans le rôle de Ivanorik ; M.L. Lorte de l'Apollo, dans le rôle de Muratius, lieutenant de César. Perruques et postiches de la maison Avril. Costumes de Soubrié. Mise en scène de Jean Corty. M. Jean Deval, régisseur général Prix des places : premières, 20 francs ; secondes, 15 francs ; gradins, 12 francs ; pourtour, 5 francs. ½ place pour enfants aux trois premières catégories. Buffet et fête foraine TPP / 58 / U
---	---

Figure 11: Exemple de description d'une grande affiche et sa cote

II.1.2-Préparation à la numérisation

a- Sélection des documents à numériser

La vocation première de la numérisation est la préservation de documents originaux fragiles, ou dont les grandes dimensions les rendent difficilement manipulables afin d'en favoriser la communication.

C'est pourquoi il a été clairement défini que les press-book et la correspondance seraient les éléments destinés à la numérisation de par la valeur informative importante qu'ils représentent pour comprendre Pierre Corneille et son travail au sein du TPP. En effet les press-book sont des albums encombrants, lourds, difficilement manipulables et fragiles ; les lettres elles sont de formats variés et étant des documents uniques, il est important de les préserver. À ces documents, nous avons également choisi de rajouter les photographies qui ont valeur de témoignage sur l'activité du Théâtre Populaire Poitevin .

b- La numérisation

À ce jour il n'y a pas de date de numérisation, le travail préparatoire auquel j'ai participé ayant pour but de baliser une éventuelle numérisation et donc d'obtenir des devis de diverses sociétés et notamment Arkhenum qui a contacté le Conservateur de la Médiathèque.

Une fois le travail d'inventaire effectué, ce dernier ayant principalement un usage interne, il a fallu mettre en grille les informations nécessaires à l'établissement d'un devis ([Annexe 4](#)). Ces grilles devront être retravaillées afin d'apporter à l'entreprise de numérisation le maximum d'informations nécessaires à l'établissement d'un devis le plus juste possible. Par ailleurs il sera également obligatoire de se poser de nombreuses questions techniques, notamment sur le type de numérisation souhaitée, lequel dépendra entièrement de l'usage que l'on voudra faire des documents ; en effet on ne numérise pas de la même façon selon que l'on veut faire de la conservation, de la consultation ou encore de la recherche en plein texte

De même, si le projet se concrétise, il faudra anticiper les questions d'ordre juridique quant à une éventuelle mise en ligne de ces documents numérisés.

En effet, numériser les collections conservées dans une bibliothèque publique ne relève pas seulement de la maîtrise des techniques de numérisation ni du simple traitement bibliographique des documents numériques. La numérisation et l'exploitation des documents ainsi produits ne peuvent être envisagées sans la prise en compte des droits particuliers liés à ce type de collections.⁹

En effet, le document numérique est soumis à des droits et doit donc être manipulé avec précaution en matière de diffusion. Dans notre cas, nous souhaitons numériser notamment des photographies et cela nécessite d'être particulièrement vigilant sur les mentions de responsabilité et le droit à l'image. S'il est envisagé, ce qui n'est pas le cas à ce jour, de mettre en ligne ces documents, il faudra s'assurer de respecter tous les droits inhérents à ces photographies.

II.2- L'ANALIV

a- Découverte du fonds

Le 2 juin 2011, j'ai pu accompagner M. Surget au Siège de l'ANALIV à Rochefort et tout au long de la journée nous avons, avec M. Philippe et son documentaliste trié des documents et discuté du fonds. Partis dans l'optique de ramener un maximum d'archives de manière à les intégrer rapidement à la Médiathèque, il a finalement été décidé de ne rapporter dans un premier temps, qu'une partie des archives, à savoir les affiches et les programmes principalement. En effet, Michel Philippe souhaitait pouvoir se replonger dans

⁹ <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html>

certaines de ses archives afin d'en parfaire l'organisation et de les trier plus précisément.

Nous n'avons, au cours de ce premier voyage rapporter qu'environ 1/5 des archives. À terme, le fonds des archives de l'ANALIV devrait donc être composé des archives administratives de l'association, des affiches, d'une documentation variée ayant servi à la composition des spectacles, des découpages des textes joués, de très nombreuses photographies. Par ailleurs, concernant les photographies notamment, nous avons demandé à Michel Philippe de noter un maximum d'informations (date et lieu de la représentation, les noms des acteurs ...) permettant ultérieurement d'effectuer un travail précis sur ce fonds et d'en simplifier à terme l'intégration au sein de la Médiathèque de Niort.

b- Traitement du fonds

Comme précisé précédemment, nous avons rapporté à la bibliothèque de nombreuses affiches, des programmes, ainsi que « Le Fil » revue destinées aux enseignants mais également des press-book.



Figure 12: Fonds de l'ANALIV à la Médiathèque (I.V.)

Dans la mesure où je ne disposais pas de l'intégralité du fonds, il a été décidé de ne pas traiter ces documents. Toutefois afin de permettre une meilleure visibilité de certains d'entre eux, j'ai choisi de les classer dans des boîtes à archives et d'en lister le contenu :

- la première boîte contient ainsi un exemplaire de chaque programme rapporté,
- la deuxième contient les doubles
- la troisième contient « Le Fil ».

Sur chaque boîte j'ai apposé une liste indiquant son contenu. Les deux premières boîtes contenant des éléments communs, j'ai, pour la seconde boîte contenant les doubles, photocopié la première liste et barré les exemplaires non disponibles, ainsi lors d'un prochain déplacement à Rochefort, si l'on souhaite compléter et avoir 2 exemplaires de chaque programme, il suffira de se munir de cette liste pour ne prendre que les documents dont nous avons besoin pour compléter le fonds.

Les affiches à ce jour n'ont pas été traitées, cependant lors de la collecte sur place, M. Surget a pris soin de noter à chaque fois que cela a été possible, des informations sur les noms cités sur les affiches, précisant ainsi que tel metteur en scène avait été un élève de Michel Philippe à telle époque, que tel autre avait suivi une formation de théâtre professionnel. Cela était possible du fait de la présence à nos côtés de Michel Philippe qui fier de son œuvre nous contait avec passion de nombreuses anecdotes à chaque affiche déployée. Ce travail de mémoire, lui seul peut le faire et il est primordial que quelqu'un soit à ses côtés pour être le relai de cette période.

Le volume d'affiches rapportées à la Médiathèque de Niort est très important, il sera nécessaire de les trier et de restaurer certaines d'entre elles. En effet nombreuses sont celles qui ont souffert de conditions de conservation inappropriées et qui ont causé des dégâts : tâches, moisissures, déchirures, couleurs passées C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de rapporter toutes les affiches, certaines sont présentes en de très nombreux exemplaires, il conviendra donc de choisir et de conserver celles qui sont en meilleur état.

Outre le traitement physique et intellectuel des documents, il conviendra d'encadrer l'intégration de ce nouveau fonds à la Médiathèque. En effet, comme il s'agit d'un don, il conviendra d'établir une Convention de manière à y mentionner le droit à l'élimination ou non, y indiquer également les règles de communicabilité pour chaque document ou cote ; il est par exemple possible à Michel Philippe de donner toutes ses archives mais de n'autoriser la diffusion que d'une partie d'entre elles, l'autre partie ne pouvant être divulguée qu'après une certaine période décidée par lui même. Par ailleurs, droit de consultation ne valant pas droit de reproduction, l'autorisation de reproduction devra être spécifiée en plus du droit de consultation.

De plus au cours de mes recherches, je me suis aperçue que des archives de l'ANALIV étaient signalées au pôle archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire des Archives Départementales du Val de Marne et avaient été notifiées, avec d'autres fonds, dans un document intitulé « Archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : guide des fonds . - Version corrigée au 15 mai 2010 ». Il sera indispensable de les informer du changement de localisation des archives de l'ANALIV lorsque ces dernières auront intégré en totalité la Médiathèque de Niort et de leur fournir, s'ils le désirent, un inventaire du fonds.

Conclusion

Très satisfaite de mon stage et de ce que j'ai pu apprendre je n'en reste pas moins un peu frustrée de n'avoir pu totalement achever ma mission dans le temps imparti, le volume de documents s'étant révélé plus important que prévu.

Cependant je suis heureuse d'avoir pu accomplir un travail de cette envergure et notamment d'avoir pu fournir un catalogue du fonds qui je l'espère sera utile à mes collègues ou à des usagers. Les fonds du Théâtre Populaire Poitevin, tout comme celui de l'ANALIV lorsqu'il aura intégralement intégré la Médiathèque de Niort intéresseront tout particulièrement les historiens du théâtre et du spectacle vivant, français et étrangers.

Par ailleurs même si ma mission ne sera réellement terminée que lorsque j'y aurais inclus la correspondance, cette expérience m'aura appris à mieux appréhender dans son ensemble un fonds documentaire et à entrevoir le travail de bibliothécaire d'un point de vue archivistique qui est une notion que nous n'avions pas abordée en cours et notamment l'aspect collecte.

Références bibliographiques

Lectures générales

Ouvrages

PROUHET, Jean. Les seigneurs, le château, la terre de la Mothe-Saint-Héray. Éd. Le Livre d'Histoire, 2003, 1 volume, 138 pages. (Collection Monographies des villes et villages de France). Reproduction en fac-similé de l'édition de 1906.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DES DEUX-SÈVRES. Tome XIII . - 1966-1967 ; Le grain qui n'a pas levé par Henri Clouzot, pages 160 à 200.

PICARD, Georges-Julia. Légende mothaise : Notre-Dame de Chambrille. 1970. 64 pages.

Documentation en ligne

Laurent. Qu'est devenu le théâtre populaire ? le 10 décembre 2008. <http://groupe-anamorphose.com/anam/QU-EST-DEVENU-LE-THEATRE-POPULAIRE>. Dernière consultation le 10 juin 2011

SURGET, Éric. Mémoire régionale : L'exemple de Niort. Bibliothèques et mémoires, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°160, 1993, p.27-31. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-43333>. Dernière consultation le 13 avril 2011.

Supports de travail

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NIORT. Le Théâtre Populaire Poitevin : 1897-1937. 1997, 1 volume, 107 pages. (Mois du patrimoine écrit).

GALLET épouse VILLECHANGE, Maguy. Thèse de Doctorat de 3ème cycle : études esthétiques théâtrales et cinématographiques. 1983, 2 volumes.

GUICHARD, Gérard. Le Docteur Pierre Corneille Saint-Marc 1862-1865 : entre ambition nationale et succès provincial. Préface de M. Éric Surget. [Mémoire]. 1997, 302 pages.

GUICHARD, Gérard. Le Dr Pierre Corneille Saint-Marc (1862 – 1945), dans *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, troisième série, tome V, année 1997, 1^{er} semestre, pp. 33 - 52

GUICHARD, Gérard. Le Rayonnement et le prestige du Théâtre Populaire Poitevin auprès du théâtre amateur, dans *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, troisième série, tome VII, année 1999, 1^{er} semestre, pp. 161 – 180

SURGET, Éric. Georges L. Godeau 1921-1999 : florilège et catalogue. Éd. Médiathèque de Niort ; Office régional du Livre en Poitou-Charentes, 2000, 1 volume, 107 pages.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Les différents documents traités.....	25
Annexe 2 : Le plan de classement utilisé	26
Annexe 3 : Table des matières de l'inventaire.....	27
Annexe 4 : Exemple de fiche de numérisation.....	30
Annexe 4-1 : Exemple de fiche de numérisation pour la presse.....	30
Annexe 4-2 : Exemple de fiche de numérisation de documents iconographiques.....	31

Annexe 1 : Les différents documents traités

A chacun sa destinée	TPP / 1
Adversaires (Les)	TPP / 2
Aïscha	TPP / 3
Au temps de Charles VII	TPP / 4
Blancs et Bleus	TPP / 5
Bonheur des autres (Le)	TPP / 6
Bon larron (Le)	TPP / 7
Bonne fée	TPP / 8
Cendrillon	TPP / 9
Complot sous la Régence	TPP / 10
Contes – récits – nouvelles	TPP / 11
Déboires du Dr Griffaut (Les)	TPP / 12
Erinna, prêtresse d'Hésus	TPP / 13
Esther	TPP / 14 / X
Grande (La)	TPP / 15
Habit ne fait pas la nonne (L')	TPP / 16
Hostellerie de la reine Hortense (L')	TPP / 17
Il l'a revue : 1925	TPP / 18
Il l'a revue : 1935	TPP / 19
Il ne faut pas dire fontaine ...	TPP / 20
Légende de Chambrille (La)	TPP / 21
Madelon (La)	TPP / 22
Mamzelle Chiffon	TPP / 23
Marie de Magdala	TPP / 24
Masque d'or (Le)	TPP / 25
Panne à Samarkand (Une)	TPP / 26
Par la clémence	TPP / 27

Précurseur (Le)	TPP / 29
Prisonnier (Le)	TPP / 30
Reflet (Le)	TPP / 31
Réveil (Le)	TPP / 32
Richelieu ou Pour la Reine	TPP / 33
Sur l'obstacle	TPP / 34
Titania	TPP / 35
Yeux jaunes (Les)	TPP / 36
Famille GIRAUDIAS : musique	TPP / 37 / Z
Classeur photos 1	TPP / 38 / X
Classeur photos reprises des pièces	TPP / 39 / X
Henri MARTIN	TPP / 40
L'Orangerie de la Mothe	TPP / 41
Correspondance littéraire TPP	TPP / 42
Correspondance littéraire hors TPP	TPP / 43
Press book 1	TPP / 44 / P
Press book 2	TPP / 45 / P
Press book 3	TPP / 46 / P
Press book 4	TPP / 47 / P
Press book 5	TPP / 48 / P
Press book 6	TPP / 49 / P
Archives Administratives	TPP / 50 / A
Archives familiales	TPP / 51 / AF
Projets de représentation aux arènes de Lutèce	TPP / 52 / W
Conférences sur le TPP à Poitiers, circa 1942	TPP / 53 / W
Défense du TPP	TPP / 54 / W
CROQUIS – DESSINS Grands formats	TPP / 55 / Y

Annexe 2 : Le plan de classement utilisé

Ms	Manuscrits	Manuscrits, tapuscrits.
I	Imprimés	Oeuvres ayant été éditées sous forme de livre ou dans la presse sous forme de feuille
P	Presse	Tous les articles parus : annonces, compte-rendus, communiqué.
U	Communication	Invitations, programmes, affiches, affichettes ...
X	Photographies	
R	Rôle	Cahiers de rôle.
Y	Matériel	Croquis, dessins, plans ...
Z	Musique	
W	Travaux divers	Récits, romans, conférences, recherches généalogiques (qu'ils soient manuscrits)
A	Archives administratives	Archives administratives
AT	Archives techniques	Documents ayant trait à la mise en œuvre d'une pièce par exemple ...
AF	Archives familiales	Archives familiales
C	Correspondance littéraire	
O	Objets	Objets ayant appartenus au TPP, à Corneille ou à sa famille

Annexe 3 : Table des matières de l'inventaire

PLAN DE CLASSEMENT UTILISÉ ET BOÎTES À ARCHIVES TRAITÉES	6
Classement utilisé	7
boîtes à archives traitées	8
OEUVRES IMPRIMÉES	9
Adversaires (Les) : TPP / 2 / I	10
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / I	10
Blancs et Bleus : TPP / 5 / I	10
Bonne fée : TPP / 8 / I	10
Contes – récits – nouvelles : TPP / 11 / I	10
Érinna, prêtresse d'Hésus : TPP / 13 / I	10
Légende de Chambrille (La) : TPP / 21 / I	11
Marie de Magdala : TPP / 24 / I	11
Par la clémence : TPP / 27 / I	11
Richelieu ou Pour la Reine : TPP / 33 / I	11
Henri MARTIN : TPP / 37 / I	11
MANUSCRITS	13
A chacun sa destinée : TPP / 1 / Ms	14
Adversaires (Les) : TPP / 2 / Ms	14
Aïscha : TPP / 3 / Ms	14
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / Ms	14
Blancs et Bleus : TPP / 5 / Ms	15
Bonheur des autres (Le) : TPP / 6 / Ms	15
Bon larron (Le) : TPP / 7 / Ms	15
Cendrillon : TPP / 9 / Ms	15
Complot sous la Régence : TPP / 10 / Ms	15
Contes – récits – nouvelles : TPP / 11 / Ms	16
Grande (La) : TPP / 15 / Ms	16
Habit ne fait pas la nonne (L') : TPP / 16 / Ms	16
Hostellerie de la reine Hortense (L') : TPP / 17 / Ms	16
Il l'a revue : 1925 : TPP / 18 / Ms	17
Il l'a revue : 1935 : TPP / 19 / Ms	17
Il ne faut pas dire : Fontaine ... : TPP / 20 / Ms	18
Madelon (La) : TPP / 22 / Ms	18
Mamzelle Chiffon : TPP / 23 / Ms	18
Marie de Magdala : TPP / 24 / Ms	19
Panne à Samarkand (Une) : TPP / 26 / Ms	19
Par la clémence : TPP / 27 / Ms	19
Plus riche héritière dans le monde (La) : TPP / 28 / Ms	19
Précurseur (Le) : TPP / 29 / Ms	19
Prisonnier (Le) : TPP / 30 / Ms	19
Reffet (Le) : TPP / 31 / Ms	19
Réveil (Le) : TPP / 32 / Ms	20
Sur l'obstacle : TPP / 34 / Ms	20
Titania : TPP / 35 / Ms	20
Yeux jaunes (Les) : TPP / 36 / Ms	21
CAHIERS DE RÔLE	22
A chacun sa destinée : TPP / 1 / R	23
Aïscha : TPP / 3 / R	23
Bon larron (Le) : TPP / 7 / R	23
Grande (La) : TPP / 15 / R	23
Hostellerie de la Reine Hortense (L') : TPP / 17 / R	23
Il l'a revue : 1925 : TPP / 18 / R	24
Il ne faut pas dire : Fontaine ... : TPP / 20 / R	24
Madelon (La) : TPP / 22 / R	24
Plus riche héritière dans le monde (La) : TPP / 28 / R	24
Prisonnier (Le) : TPP / 30 / R	24
Reffet (Le) : TPP / 31 / R	25

Richelieu ou Pour la Reine : TPP / 33 / R	25
Titania : TPP / 35 / R	25
PHOTOGRAPHIES	26
A chacun sa destinée : TPP / 1 / X	27
Adversaires (Les) : TPP / 2 / X	27
Aïscha : TPP / 3 / X	27
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / X	28
Blancs et Bleus : TPP / 5 / X	28
Bonheur des autres (Le) : TPP / 6 / X	29
Complot sous la Régence : TPP / 10 / X	30
Érinna, prêtresse d'Hésus : TPP / 13 / X	30
Esther : TPP / 14 / X	31
Habit ne fait pas la nonne (L') : TPP / 16 / X	31
Il l'a revue : 1925 : TPP / 18 / X	31
Il l'a revue : 1935 : TPP / 19 / X	32
Légende de Chambrille (La) : TPP / 21 / X	32
Marie de Magdala : TPP / 24 / X	32
Masque d'or (Le) : TPP / 25 / X	33
Panne à Samarkand (Une) : TPP / 26 / X	33
Par la clémence : TPP / 27 / X	34
Précurseur (Le) : TPP / 29 / X	34
Reflet (Le) : TPP / 31 / X	35
Richelieu ou Pour la Reine : TPP / 33 / X	35
Titania : TPP / 35 / X	35
Yeux jaunes (Les) : TPP / 36 / X	36
Henri MARTIN : TPP / 40 / X	36
Orangerie de la Mothe (L') : TPP / 41 / X	36
Album photos 1 : TPP / 38 / X (non estampillé)	36
Album photos 2 : TPP / 39 / X	39
Photographies issues des archives familiales : TPP / 56 / X	41
MATERIEL	43
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / Y	44
Érinna, prêtresse d'Hésus : TPP / 13 / Y	44
Par la clémence : TPP / 27 / Y	44
Orangerie de la Mothe (L') : TPP / 41 / Y	44
Croquis, dessins : TPP / 55 / Y	44
PRESSE	46
Aïscha : TPP / 3 / P	47
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / P	47
Bonheur des autres (Le) : TPP / 6 / P	47
Érinna, prêtresse d'Hésus : TPP / 13 / P	48
Grande (La) : TPP / 15 / P	48
Panne à Samarkand (Une) : TPP / 26 / P	48
Par la clémence : TPP / 27 / P	48
Richelieu ou Pour la Reine : TPP / 33 / P	49
Sur l'obstacle : TPP / 34 / P	52
Orangerie de la Mothe (L') : TPP / 41 / P	54
Press-book 1 (1897-1899) : TPP / 44 / P	54
Press-book 2 : TPP / 45 / P	54
Press-book 3 (1900-1903) : TPP / 46 / P	54
Press-book 4 : TPP / 47 / P	55
Press-book 5 : TPP / 48 / P	55
Press-book 6 (1921-1923) : TPP / 49 / P	57
COMMUNICATION	58
À chacun sa destinée : TPP / 1 / U	59
Aïscha : TPP / 3 / U	59
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / U	59
Grande (La) : TPP / 15 / U	59
Il l'a revue : 1925 : TPP / 18 / U	60
Il l'a revue : 1935 : TPP / 19 / U	60

Par la clémence : TPP / 27 / U	60
Richelieu ou Pour la Reine : TPP / 33 / U	60
Sur l'obstacle : TPP / 34 / U	60
Titania : TPP / 35 / U	60
Yeux jaunes (Les) : TPP / 36 / U	61
Affiches grands formats : de TPP / 57 / U à TPP / 61 / U	61
Au temps de Charles VII : TPP / 57 / U	61
Érinna, prêtresse d'Hésus: TPP / 58 / U	62
La Grande : TPP / 59 / U	62
Richelieu : TPP / 60 / U	63
Titania: TPP / 61 / U	63
MUSIQUE	64
Famille GIRAUDIAS : musique : TPP / 37 / Z	65
TRAVAUX DIVERS	68
Contes – récits – nouvelles : TPP / 11 / W	69
Déboires du Dr Griffaut (Les) : TPP / 12 / W	69
Conférences sur le TPP à Poitiers, circa 1942 : TPP / 53 / W	72
Défense et illustrations du TPP : TPP / 54 / W	72
ARCHIVES TECHNIQUES	76
Au temps de Charles VII : TPP / 4 / AT	77
Bonheur des autres (Le) : TPP / 6 / AT	77
ARCHIVES ADMINISTRATIVES	78
Archives administratives : TPP / 50 / A	79
ARCHIVES FAMILIALES	85
Archives familiales : TPP / 51 / AF	86
Documents concernant le père de Corneille : Urbain Corneille Saint-Marc	86
Divers documents appartenant aux archives familiales	86
Documents relatifs à la vie et à la carrière du Docteur Pierre Corneille Saint-Marc	86
Documents relatifs à l'entourage du Docteur Pierre Corneille Saint-Marc, famille et amis	87
Documents concernant la famille de la mère de Pierre Corneille, les Loiseau	87
Dossier composé de plusieurs documents grâce auxquels la famille de Pierre Corneille cherche à prouver sa descendance avec le « Grand Pierre Corneille » dramaturge du XVIIème siècle.	88
Objets	90
TPP / O / 1	91
TPP / O / 2	91
TPP / O / 3	92

Annexe 4 : Exemple de fiche de numérisation

Annexe 4-1 : Exemple de fiche de numérisation pour la presse

Contenant Physique/ COIE	Désignation	Format	DAIE	Nb de documents estimés	COMMENTS
P8663* TFP/ 44/P	Pressbook1: articles de presse cliés dans album relié	26X34	1897-1899	89	ne pas numériser les pages vierges, ni l'article page 55 pièces à numériser en tenant compte de leur format spécifique pages 64, 68, 69 et 75. Les articles des pages suivantes sont à traiter en recto verso: 68, 69, 75
P8663* TFP/ 46/P	Pressbook3: articles de presse cliés dans album relié	228X31,8	1900-1903	123	ne pas numériser les pages vierges, ni les documents datylographiés page 71 et 76 pièces à numériser en tenant compte de leur format spécifique pages 52, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 66, 68, 70, 71, 72, 73, 76, 77, 82. - Pages 66, 68 et 82, les articles font 11 pages
P8663* TFP/ 47/P	Pressbook4: articles de presse cliés dans album relié	23X33		145	ne pas numériser les pages vierges pièces à numériser en tenant compte de leur format spécifique pages 1, 8, 9, 10, 11, 15, 46, 48, 49, 55, 58, 59, 60, 69, 74, 75, 76, 80, 100, 114. Pages 69 il y a deux articles au format spécifique, et page 75 l'article fait 18 pages
P8663* / TFP/48/P	Pressbook 5: articles de presse cliés dans album relié	255X34		239	ne pas numériser les pages vierges pièces à numériser en tenant compte de leur format spécifique pages 24, 32, 33, 39, 40, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 72, 73, 74, 76, 88, 90, 95, 96, 100, 102, 105, 106, 114, 126, 127, 129, 130, 142
P8663* / TFP/49/P	Pressbook6: articles de presse cliés dans album relié	265X38	1921-1923	57	ne pas numériser les pages vierges, ni l'article pages : 23, 35, 45 pièces à numériser en tenant compte de leur format spécifique pages 14, 28, 30, 31, 37. Les articles des pages suivantes sont à traiter en recto verso: 31 et 37. - L'article page 30 fait 3 pages

Annexe 4-2 : Exemple de fiche de numérisation de documents iconographiques

Description du fonds : Fonds Pierre Corneille Saint-Marc, Blancs et Bleus					
P 8553 * . - TPP / 5 X					
Format	Quantité par type et polarité				COMMENTAIRES
	Noir et Blanc		Couleur		
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	
Tirage papier 10 X 15	2	0	0	0	
Tirage papier 13 X 18	5	0	0	0	
Tirage papier 18 X 24	19	0	0	0	La photo numéro 21 doit être numérisée recto verso, le dos portant une dédicace
Tirage papier 21 X 29,7	0	0	0	0	
Autres : 27 X 35	6	0	0	0	

Isabelle VRIGNAUD

Traitement matériel et intellectuel du fonds Pierre Corneille Saint-Marc en préalable à un projet de numérisation

Résumé :

Travail préparatoire à la numérisation de certains éléments constitutifs du fonds Corneille. Ce travail s'est traduit par la réorganisation du fonds et la création d'un inventaire. Ce fonds documentaire est composé des œuvres de l'auteur Pierre Corneille Saint-Marc et des différentes archives liées au théâtre populaire poitevin qu'il a lui-même créées.

Mots-clés : Pierre Corneille Saint-Marc (1862-1945) ; théâtre populaire poitevin : théâtre de plein air ; théâtre de la Mothe-Saint-Héray ; ANALIV

Abstract :

Preliminary work with the digitalization of some documents of the Corneille's collection. This work was illustrated by the reorganization of the collection and the creation of an inventory. This data base is composed of works of the author Pierre Corneille Saint-Marc and of the various archives about the popular theater from Poitou which has been created by Corneille himself.

Keywords : Pierre Corneille Saint-Marc (1862-1945) ; open air theater ; popular theater from Poitou ; theater of Mothe-Saint-Héray ; ANALIV